



Procès-Verbal

Commission Régionale d'Appel Règlementaire

RELEVÉ DE DÉCISION

AUDITION DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue (en visioconférence) :

Présents : Daniel MIRAL (Président), Paul MICHALLET (secrétaire), Serge ZUCHELLO, Roger AYMARD, Pierre BOISSON, Michel GIRARD, Christian MARCE, Alain SALINO, Jean-Claude VINCENT, Raymond SAURET.

Assistent : Mesdames COQUET et FRADIN.

DOSSIER N°4 R : Appel du club de l'AS DE SAINT LOUP en date du 10 septembre 2018 de la décision de la Commission Régionale de Contrôle des Mutations du 3 septembre 2018 en ce qu'elle a décidé de confirmer l'opposition du C.S. DE BESSAY concernant les mutations des joueurs Dylan ADJEMIAN et Romain BEAULIEU ;

La Commission Régionale d'Appel,

- **Met le dossier ci-dessus en délibéré.**

ATTENTION : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier ultérieurement.